

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 94.00.510.003.1 DU 9 MAI 1994

## Transfert des décisions d'approbation de modèles de la société DOLMEN au bénéfice de la société CGA

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES ET DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

### FABRICANT

Compagnie Générale d'Automatisme (CGA), BP 57, Le Plessis-Pâté, 91220 Bretigny sur Orge.

### OBJET

La présente décision transfère à la société précitée le bénéfice de l'approbation de modèle relative à un dispositif imprimeur électronique pour ensembles de mesurage routiers, modèle DAPHNE, accordée à la société DOLMEN par la décision n° 87.1.07.450.1.3 (1) du 23 octobre 1987; et modifie et transfère à la société CGA le bénéfice de l'approbation de modèle relative à un dispositif libre-service à post-paiement différé, modèle APACHE, accordée à la société DOLMEN par la décision n° 87.1.08.450.1.3 du 23 octobre 1987 (2).

### CARACTERISTIQUES

Le dispositif libre-service à post-paiement différé modèle APACHE faisant l'objet de la présente

décision diffère du modèle précédemment approuvé par :

- le nom commercial, qui est désormais GIPES ;
- l'inversion de l'emplacement de l'imprimante et des cartes électroniques dans l'armoire de commande.

Les autres caractéristiques des deux modèles faisant l'objet de la présente décision sont identiques à celles des modèles approuvés par les décisions précitées.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro figurant dans le titre de celle-ci.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 23 octobre 1997.

### ANNEXE

Dessin n° 6094.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPHEUREMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, novembre 1987, page 1199.

(2) *Revue de Métrologie*, novembre 1987, page 1202.

■ N° 6094  
DISPOSITIF LIBRE-SERVICE CGA A POST-PAIEMENT DIFFERE, GIPES

